



PROJET URBAIN ET ARCHITECTURAL DE LA COMMUNE DE LE SAINT

ATELIER // «FORM» -ALISATION // 9 FÉVRIER 2018

AUDREY CHAUVIN LAURA LASTENET
MARIANNE GAUTIER FABIÃO MIRANDA-PIRES

Atelier de projet U71f&91f - «Form» alisation - Le Saint (56)
2017 - 2018

Master MOUI-Université Rennes 2-ENSAB
Nadia SBITI, Nadia PERROTEAU, Stéphane CHEVRIER
Enseignants ENSAB



SOMMAIRE

INTRODUCTION	P.3
I. MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER	P.3
II. SITUATION ET CONTEXTE DE LA COMMUNE ET DE LA PARCELLE D'IMPLANTATION DE NOTRE PROJET	P.3
PREMIERE PARTIE SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC	P.4
I. ÉLÉMENTS CLÉS DU DIAGNOSTIC	P.4
II. ENJEUX DÉGAGÉS	P.6
DEUXIÈME PARTIE SCÉNARIO CHOISI ET STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT ENVISAGÉES	P.7
I. SCÉNARIO	P.7
II. STRATÉGIE : COMMENT EXPLIQUER L'ATTRACTIVITÉ DE LE SAINT ?	P.10
III. PROGRAMMATION ET STRATÉGIE URBAINE : COMMENT ACCUEILLIR CES NOUVEAUX HABITANTS ?	P.11
TROISIÈME PARTIE PROJET ARCHITECTURAL	P.15
I. PROBLÉMATIQUES ET OBJECTIFS DU PROJET ARCHITECTURAL	P.15
II. INTENTIONS DE PROJET	P.15
III. PRINCIPE CONSTRUCTIF	P.16
IV. FOCUS SUR LES ÉVOLUTIONS DU QUARTIER	P.17
CONCLUSION	P.22
BILIOGRAPHIE	P.23

INTRODUCTION

I. MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER

Notre projet s'est organisé en plusieurs phases. Dans un premier temps, quelques jours ont été nécessaires sur le terrain afin de s'imprégner du territoire. Nous avons également fait un travail de relevé et d'enquête pour réaliser un diagnostic de la commune. Les enjeux ressortis du diagnostic ont permis de dégager des enjeux de territoire. Nos réflexions ont été menées sur l'ensemble de la commune, mais nous avons choisi de diviser les territoires de projet en trois secteurs : le bourg, la parcelle avec le projet de lotissement derrière la mairie ainsi que le hameau de Bréniel.

À la suite de cela, des réflexions ont été menées afin de dégager des scénarios, et de définir celui qui nous semble le plus approprié à nos problématiques. Ces scénarios nous ont orienté vers des stratégies d'aménagements à plusieurs échelles, afin de mettre en œuvre nos scénarios. Pour cela, des phasages ainsi que différentes études ont été essentielles.

Enfin, dans une dernière phase, nous avons réalisé une programmation à plusieurs échelles mais en se concentrant au maximum sur notre projet : la parcelle derrière la mairie. Ainsi, un projet architectural est venu en dernière phase agrémenter notre projet global, en s'adaptant aux lieux.

II. SITUATION ET CONTEXTE DE LA COMMUNE ET DE LA PARCELLE D'IMPLANTATION DE NOTRE PROJET

Le Saint est une commune située en centre Bretagne, dans le département du Morbihan. Située à environ deux heures de Rennes et cinquante minutes de Lorient, la commune n'est pas desservie par les voies à grandes vitesses. Une départementale assez fréquentée traverse néanmoins le bourg.

En tant que commune rurale, Le Saint bénéficie d'une trame verte et bleue importante mais également d'une topographie assez variée. La commune est composée d'un bourg ancien, en front de rue, et d'une multitude de villages qui sont reliés au bourg par des voies tertiaires. Son économie est principalement tournée vers l'agriculture. En effet, même si la commune dispose de deux commerces, elle dépend largement des communes alentours telles que Carrhaix, Gourin, etc. Le tissu associatif est assez dense bien que la commune perde des habitants depuis quelques années. En effet, un vieillissement de la population est visible. Néanmoins, la présence de l'école induit la présence de famille et de jeunes ménages dans le bourg et aux alentours.

PREMIERE PARTIE **SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC**

I. ÉLÉMENTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

Bien qu'éloignée des grands axes, nous avons fait le constat que la commune dispose d'un maillage interne en arborescence qui paraît donc dense. En effet, tous les villages de la commune sont reliés par des voies sans issues. Cependant, cette forme de maillage oblige les habitants des villages à passer dans le centre-bourg pour se rendre dans les communes voisines.

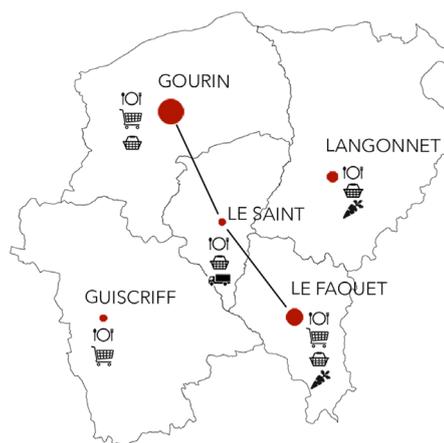
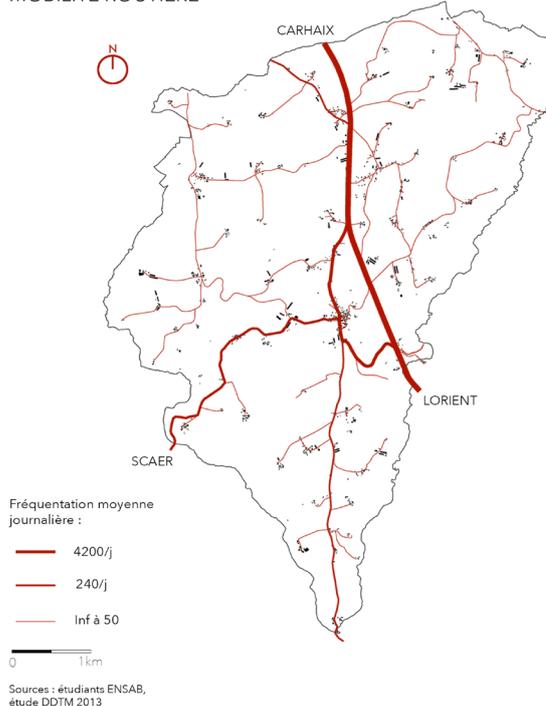
Ce maillage pose des problèmes d'entretiens à la commune avec des coûts de remise en état très importants, alors que ces axes tertiaires sont peu fréquentés. En effet, les axes qui concentrent la plupart des flux sont les axes Nord-Sud et Est-Ouest ainsi que la départementale D769. Les liaisons piétonnes quant à elles sont assez nombreuses de par les venelles dans le bourg et les chemins de randonnées.

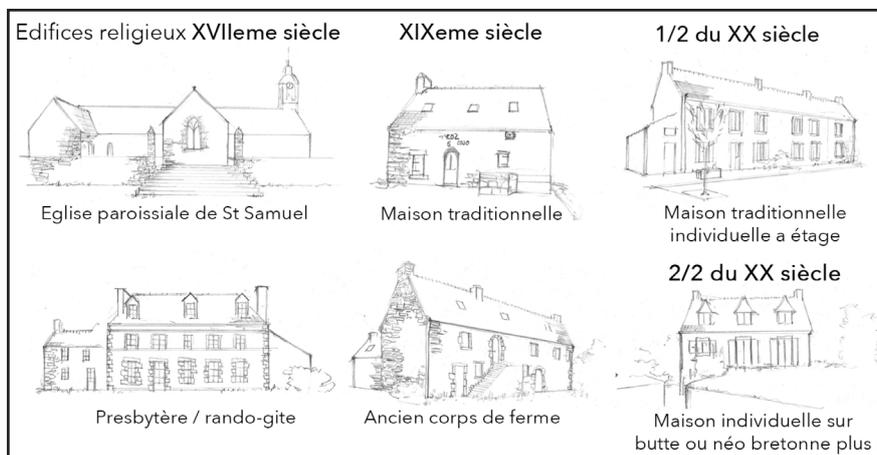
De plus, nous avons noté la faible offre en transports en commun. Le bus n°15 qui traverse le bourg est peu utilisé et passe rarement. Il s'agit d'après les habitants d'un manque de communication, mais également d'une habitude de se déplacer avec son véhicule personnel. En effet, à l'échelle intercommunale, seulement 8% des habitants prennent les transports en communs pour aller travailler (DDTM 56 - Déplacements domicile-travail). Ce chiffre à Le Saint est plus faible puisque l'offre est quasi inexistante.

Concernant les services et activités sur la commune, on retrouve seulement deux commerces et des équipements publics tels qu'une salle polyvalente et des équipements sportifs. Nous avons donc des déplacements intercommunaux, voire au-delà, pour avoir accès à ces différents équipements et/ou loisirs. Les principales communes de destination des habitants de Le Saint sont Gourin, Carhaix, Le Faouët ou encore Lorient et Quimper à plus grande échelle.

Pour les espaces bâtis, leur évolution nous montre un bourg qui s'est développé de manière diffuse du 17^{ème} au 20^{ème} siècle, puis le long des deux axes principaux (Est-Ouest et Nord-Sud) au cours du 20^{ème} siècle. Enfin, pendant le 21^{ème} siècle, les nouvelles constructions se sont implantées sur des parcelles plus grandes et plus dispersées. Ces différentes époques ont chacune leurs spécificités architecturales, c'est pourquoi le bourg de Le Saint a un bâti de caractère, apprécié par les habitants. Plusieurs d'entre eux nous ont confié être venu dans le bourg après avoir eu un « coup de cœur » pour le bâti et pour leur maison.

MOBILITÉ ROUTIÈRE





Malgré l'aspect patrimonial des constructions, nous avons fait le constat d'un bâti dégradé, vacant et parfois en ruine. Dans le centre-bourg, une vingtaine de logements sont vacants, et dans certains villages le constat est le même, comme à Bréniel par exemple. Les typologies des logements ne facilitent pas leur occupation. En effet, de nombreuses maisons sont bien trop grandes et donc inadaptées à la demande. En moyenne, on retrouve 4,5 pièces dans les maisons alors que la moyenne de personnes présentes dans le logement est de 1,4 personnes (INSEE). De même, l'ampleur des travaux de réhabilitation repousse souvent les ménages, qui s'engagent difficilement dans un projet de réhabilitation.



Peu de foncier est disponible dans le centre-bourg, mais la commune dispose tout de même de plusieurs potentialités. Les limites public/privé sont difficilement identifiables et les divisions parcellaires au sein du bourg sont possibles. De même, la limite de la partie urbanisée de la commune comprend de larges parcelles non urbanisées. Il y a donc des potentiels d'urbanisation étant donné que les restrictions à l'intérieur de cette limite sont assez faibles.

Les espaces et équipements publics sont nombreux, mais peu fréquentés. Parfois la voiture empiète sur ces espaces car les parkings ne sont pas délimités. Dans d'autres cas comme pour l'aire de jeux, l'emplacement n'est pas idéal car trop éloigné du centre-bourg. En général, la fréquentation est faible même si elle dépend de la temporalité. Par exemple, le matin ou lors de la sortie des écoles, le flux de personnes est plus important. De manière globale, les espaces publics restent utilisés par quelques habitants en journée mais très peu par les familles.



Jardin de l'église



Place du bourg



Place du calvaire



Rue principale dans le centre bourg



Aire de jeux



Jardin de la fontaine Saint Samuel

Sources : Photos Chauvin Audre

II. ENJEUX DÉGAGÉS

Suite à ce diagnostic et à ces différents constats, plusieurs enjeux ont été soulevés :

REPENSER L'OFFRE DE LOGEMENT DE LE SAINT POUR LES MÉNAGES ACTUELS ET FUTURS

- Accueillir de nouveaux habitants en construisant de nouveaux logements, en réhabilitant les logements vacants et en adaptant les logements existants

MAINTENIR UN ÉQUILIBRE ENTRE LES ESPACES BÂTIS ET L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET AGRICOLE

- Valoriser les espaces extérieurs délaissés
- Adapter les espaces publics aux piétons, notamment les personnes à mobilité réduite
- Réintroduire la nature au sein du bourg

REPENSER L'OFFRE DE TRANSPORT

- Améliorer l'offre de transport en commun en la rendant plus fonctionnelle
- Inciter les habitants à réduire leurs déplacements automobiles
- Réduire la notion de distance afin de mieux relier Le Saint au reste du territoire

FACILITER LA RENCONTRE DES HABITANTS DANS LES LIEUX PUBLICS

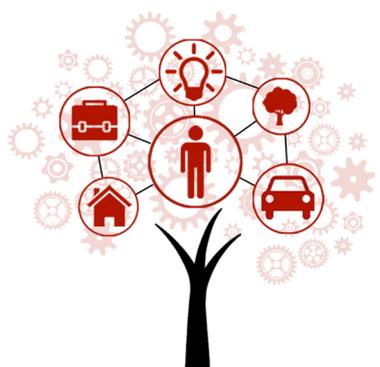
- Proposer une mixité des usages sur les espaces publics
- Favoriser les échanges de services entre les générations
- Redéfinir des lieux aux habitudes quotidiennes propices à la rencontre

VALORISER L'IDENTITÉ PATRIMONIALE DE LA COMMUNE

- Renforcer l'attractivité du patrimoine non bâti
- Entretenir le patrimoine bâti

DEUXIÈME PARTIE SCÉNARIO CHOISI ET STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT ENVISAGÉES

LA RURALITE AUGMENTÉE UN MODE DE VIE À PLUSIEURS VITESSES QUI OFFRE DU BON TEMPS



La ruralité augmentée représente le cadre de vie à la campagne, le local et la localité de Le Saint, en centre Bretagne. Un mode de vie sain dans une commune où la trame verte et bleue sont importantes. Cette ruralité en 2080 sera augmentée. En effet, nous serons dans un mode de vie hypermobile, autonome, ... Les différentes innovations notamment en termes de transport et de technologie conduiront à des déplacements plus faciles et plus rapides avec une large amélioration de l'accessibilité. Un scénario donc augmenté dans sa globalité.

I. SCÉNARIO

Le récit présenté ci-dessous illustre notre scénario pour la commune de Le Saint et à une échelle plus large.



Eulalie



Ylana



Milo

« Aujourd'hui, le 8 février 2080, cela fait deux mois qu'Eulalie, sa compagne Ylana et leur fils adoptif Milo se sont installés dans la commune de Le Saint. Ce choix important s'est fait suite aux fluctuations climatiques et à leur souhait de vivre à la campagne, là où la promesse d'un cadre de vie agréable prend de l'ampleur. C'est un lieu plus calme que Lorient, ville où ils ont vécu ces sept dernières années. Elles sont à présent locataires d'une maison individuelle modulable dans le nouveau quartier du bourg. Cette commune, située en centre Bretagne, n'est cependant pas si loin de cette agglomération. En effet, pour s'y rendre il suffit de prendre le Diama-co sur la place de l'église, pour se retrouver à Lorient en 25 minutes.

Il est 6h du matin sur la commune de Le Saint. C'est l'heure pour Eulalie, neurochirurgienne, de partir au travail. Ce jour-ci, elle doit se rendre à Rennes, située à 170 km. Pour cela, elle se rend à pied sur la place de l'Eglise afin de prendre un diama-co qui la dépose ensuite à la gare de Gourin en 5 minutes. Puis, elle emprunte un Diama-express pour se rendre à Rennes en 1 h.

Avant d'aller à l'école du bourg, Milo, ayant une déficience visuelle, doit se rendre à la maison de santé. Son rendez-vous médical mensuel est assuré par un médecin nomade qui effectue des permanences dans la nouvelle maison médicale du quartier. Une fois terminé, Milo rejoint ses camarades grâce au pédico qui rassemble les enfants du quartier, déplacement organisé aujourd'hui par Mathilde, membre du comité des retraités.

Enfin, Ylana, décide de partir au foyer de formation. Elle est en effet stagiaire au foyer pour travailler ensuite dans la maintenance des éoliennes de l'intercommunalité. Elle s'y rend évidemment à pied puisque sa maison est à 200 mètres. En parallèle, elle participe à la recherche en matière d'autonomie énergétique. Elle s'investit beaucoup dans le pôle d'innovation.

À midi, Milo, ses camarades et certains actifs comme Ylana se retrouvent pour manger dans la cantine intergénérationnelle du bourg. Aujourd'hui, le plat du jour propose un hachis parmentier végétarien au soja composé de légumes provenant des exploitations bio de la commune. Selon Milo, les carottes de Roger sont excellentes ! Quant à Eulalie, elle se rend à la coopérative alimentaire pour y acheter auprès des agriculteurs du coin son déjeuner.

Dans l'après-midi, Eulalie rentre chez elle. Elle décide d'aller cueillir des légumes du potager partagé afin de préparer le repas de quartier hebdomadaire de ce weekend. Puis, elle s'occupe de son chez-soi. Elle nettoie les panneaux photovoltaïques situés sur le toit puis s'attaque au mur qui prolonge la maison.

En fin d'après-midi, l'école a besoin d'un habitant pour garder les enfants dont les parents travaillent loin. Vincent, ancien agriculteur, s'y rend. Eulalie va chercher Milo et retrouve Ylana sur la place du calvaire pour se promener et se ressourcer. Ils empruntent un des nombreux chemins de randonnée de la commune. Durant cette promenade, ils observent la richesse du paysage composé d'agricultures diverses. Ils descendent jusqu'à un bras du Ster Laer, la trame bleue spécifique à Le Saint exploitée pour produire de l'énergie. Sur le retour, ils empruntent différentes venelles végétalisées qui traversent le bourg.

À la tombée de la nuit, la famille regagne leur maison. Ylana décide de préparer un bon repas pendant qu'Eulalie s'occupe de la douche de Milo. Elle vérifie la température de l'eau chauffée durant la journée par leurs panneaux solaires. Pendant le repas, elles discutent de l'avancée des travaux dans leur maison. La famille qui se voit habiter plusieurs années ici souhaite agrandir leur logement pour accueillir leur famille. Ainsi, elles louent un nouveau module de chambre qui se greffe à la maison. Les modules sont fabriqués à Bouthiry où la fabrique de logement en bois s'est développée. Pendant le repas, elles échangent également à propos du repas de quartier du weekend pendant lequel la collaborative se réunira. Ce sera l'occasion pour les habitants du quartier de débattre autour du projet d'un espace de jeux pour enfant sur le jardin de l'église.

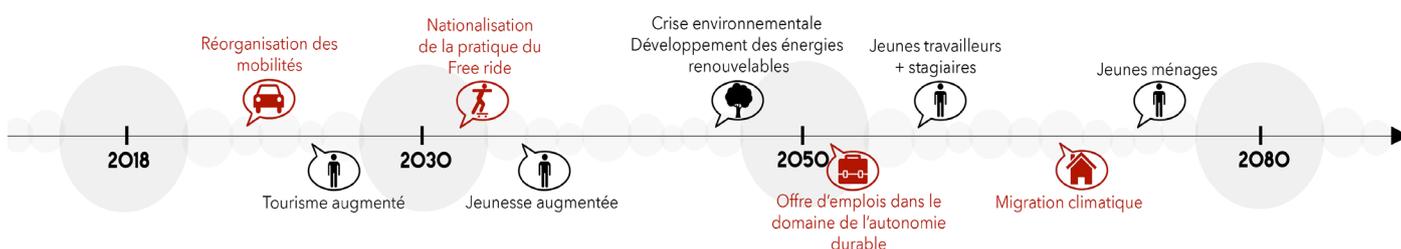
Au coucher, la famille se remémore leurs moments passés ici. La campagne tient ses promesses. Le patrimoine, le calme et les liens sociaux qu'ils ont créé leur permettent de se projeter à Le Saint. Elles envisagent même la possibilité de racheter leur maison à la collaborative afin de devenir propriétaire. >>

3 QUESTIONS ESSENTIELLES :

QUI ACCUEILLE-T-ON À LE SAINT EN 2080 ?
 EN QUOI LA COMMUNE DEVIENT ATTRACTIVE ?
 ET ENFIN, COMMENT VA-T-ON LES ACCUEILLIR ?

Ces trois questions ont été essentielles afin de mettre en œuvre la meilleure stratégie possible pour la commune. Pour définir ces stratégies d'aménagement, nous avons dû réaliser plusieurs phasages, sur lesquels nous nous appuyerons pour développer notre scénario et nos stratégies.

QUI ? : UNE POPULATION JEUNE ET AUGMENTÉE

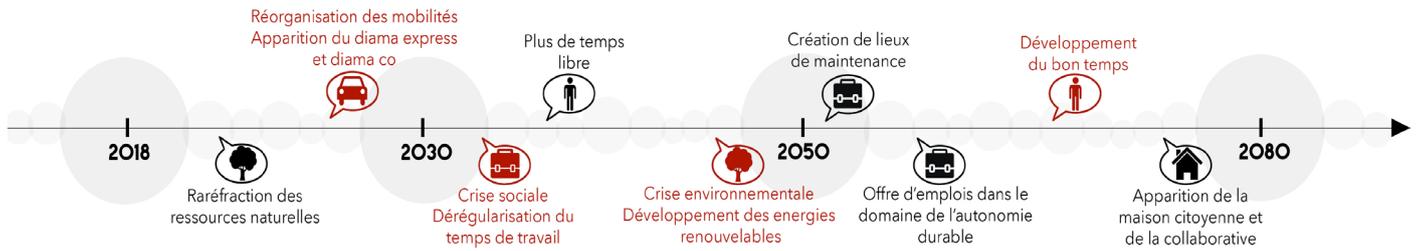


Entre 2018 et 2050, nous prévoyons la réorganisation des mobilités ainsi que l'augmentation du tourisme à Le Saint, avec notamment la nationalisation du free ride. Cela aura pour effet d'augmenter la population dans la commune. Petit à petit, nous verrons que la crise environnementale sera de plus en plus prégnante et que le besoin d'innover et se renouveler en énergie renouvelable sera de plus en plus important. Cette crise va donc créer de l'emploi dans le domaine de l'autonomie durable. Ainsi, on verra à Le Saint l'apparition d'une population plus jeune avec notamment les stagiaires qui viendront se former. Dans le même temps, les migrations climatiques deviendront de plus en plus importantes et la population augmentera au fur et à mesure. Les aménagements que nous proposons pour le bourg participeront à l'attractivité de Le Saint. Ainsi, la commune accueillera de nouveaux habitants. Nous estimons qu'en 2080 la population sera d'environ 1500 habitants. Ce chiffre se base sur les estimations de l'INSEE qui prévoit environ 900 habitants en 2080 à cause des migrations climatiques. Néanmoins, étant donné que notre scénario est augmenté nous prévoyons plus d'habitants. Avec ces évolutions, une diversité des profils sociaux se retrouveront dans la commune. Cette frise illustre la manière dont le développement de la commune va se faire et les éléments déclencheurs de cette population augmentée.

La question de la dérégularisation du temps de travail : plus de temps libre en 2080

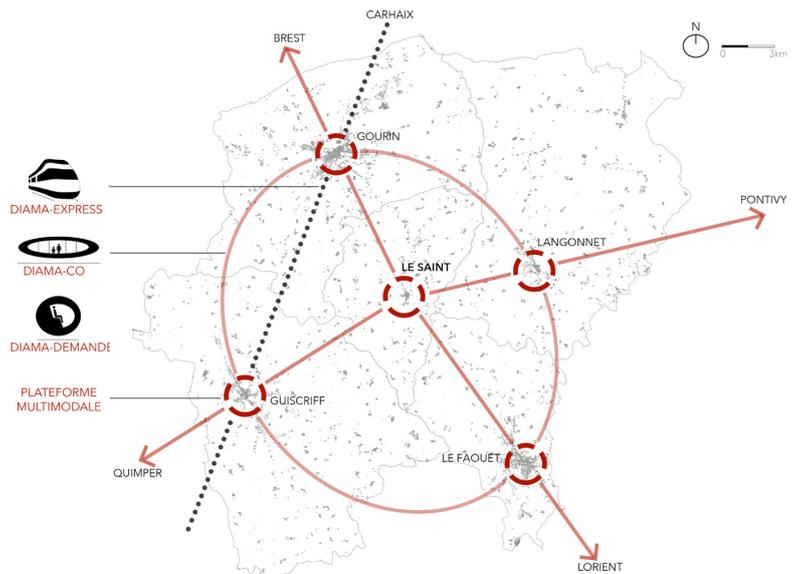
En parallèle, les crises sociales et les lois successives vont provoquer des évolutions majeures sur le temps de travail. En 2080, la population active aura la possibilité de s'organiser comme bon lui semble et de se dégager du temps, pour leur famille, la vie de la commune, etc. Le travail sera désormais à la tâche et non plus l'horaire. Ainsi, les travailleurs pourront se dégager du temps et s'organiser comme ils le souhaitent. Cette liberté et souplesse au travail sera signe de bien-être et d'une sociabilité augmentée. Dans un premier temps, ce temps libre mêlé à des déplacements rapides et fonctionnel, permettra à une partie de la population de s'installer en milieu rural.

II. STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT : COMMENT EXPLIQUER L'ATTRACTIVITÉ DE LE SAINT ?



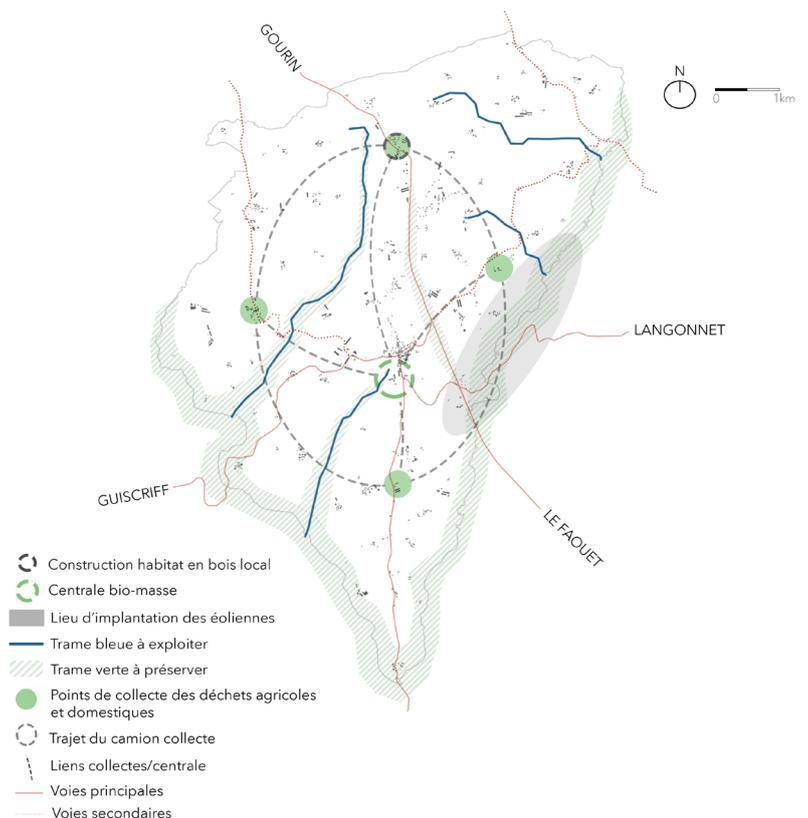
Des mobilités augmentées

En 2080, à grande échelle, les déplacements seront rapides et augmentés grâce à l'apparition du diamagnétisme. Cette technique permet une rapidité des déplacements grâce à une élévation due à la force magnétique. Il s'agit d'un moteur électrique qui est alimenté au biogaz. Ces vitesses augmentées et cette hypermobilité des habitants est illustrée sur la carte ci-dessous à l'échelle intercommunale. On observe différentes vitesses de déplacements sur la stratégie des mobilités. Le diama-express qui est très rapide permettra de rejoindre facilement les grandes agglomérations. Le diama-co similaire à un minibus en volume, desservira les villes à proximité, à une plus petite échelle. Enfin les diamas-demande pourront être empruntés sur l'ensemble du territoire. Nous proposons de créer plusieurs plateformes multimodales dans l'intercommunalité afin de faciliter les liaisons et les interactions entre les différents moyens de transport.



Vers une autonomie énergétique

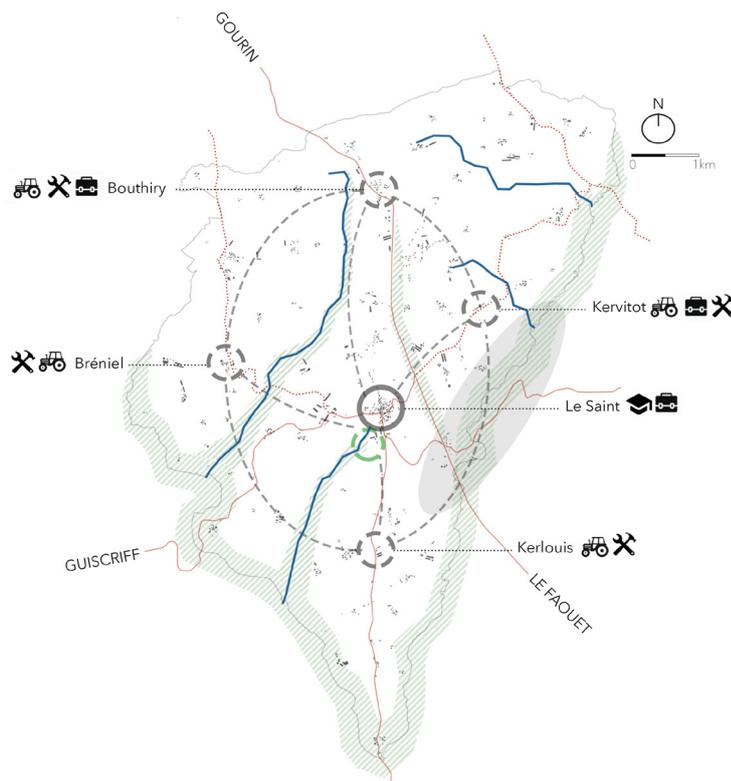
En 2080, on aura une utilisation augmentée de la terre verte et bleue. C'est-à-dire que ces trames seront utilisées afin d'exploiter leur potentialité et donc de devenir autonome d'un point de vue énergétique. Ainsi, la trame verte sera préservée et exploitée pour la construction d'habitat. Nous proposons notamment le développement de la construction en bois à Bouthiry, où une zone d'activité déjà tournée vers la construction peu accueillir de nouvelles activités. Les énergies hydrauliques seront développées également, en parallèle de l'exploitation du potentiel éolien. L'énergie biomasse produite grâce aux déchets des différents points de collectes permettrons d'alimenter les véhicules diama ainsi qu'une partie de l'électricité.



Une économie en croissance tournée vers le développement durable

Afin d'augmenter la croissance économique et l'attractivité de Le Saint, nous proposons de tourner l'économie vers le développement durable et les énergies renouvelables. Cela passe par la formation, la gestion et la maintenance des équipements ou encore l'innovation et la recherche sur ces énergies. Cette carte montre les différents lieux de maintenance et de gestion de ces énergies.

Le foyer de la formation et de l'innovation lieu central autour de ces énergies, regroupera quelques salles de classes avec des spécialités différentes. Avec l'utilisation d'un atelier actuellement présent et d'un ancien bâtiment, ce foyer s'implantera directement sur la parcelle de notre futur nouveau quartier, que nous présenterons ci-après.



Une sociabilité et une participation augmentée

De par la dérégulation du temps de travail, la vie sociale sera largement augmentée à Le Saint en 2080. Un regain de participation et d'investissement dans la vie communale se ressentira dans le tissu social de la commune. De nouvelles structures sociales et administratives seront tournées vers l'entraide et la participation. Ainsi, nous proposons la mise en place d'une maison citoyenne afin de faciliter les échanges de services, le partage des connaissances ou encore le prêt de matériel.

Concernant la participation, nous imaginons à Le Saint en 2080 une évolution de la mairie sous la forme d'une collaborative. Nous imaginons que la mairie ne sera plus composée seulement d'élus comme aujourd'hui mais que les habitants pourront s'investir dans le système politique et à tout point de vue. Ainsi, la collaborative est un mixte entre la mairie actuelle et un regroupement d'habitants d'une même commune, dans l'objectif de participer à la mise en place des projets et à la vie communale. Par exemple, quand des habitants proposent un projet, ils demandent l'accord à la collaborative et ensuite des subventions sont attribuées pour la réalisation concrète du projet.

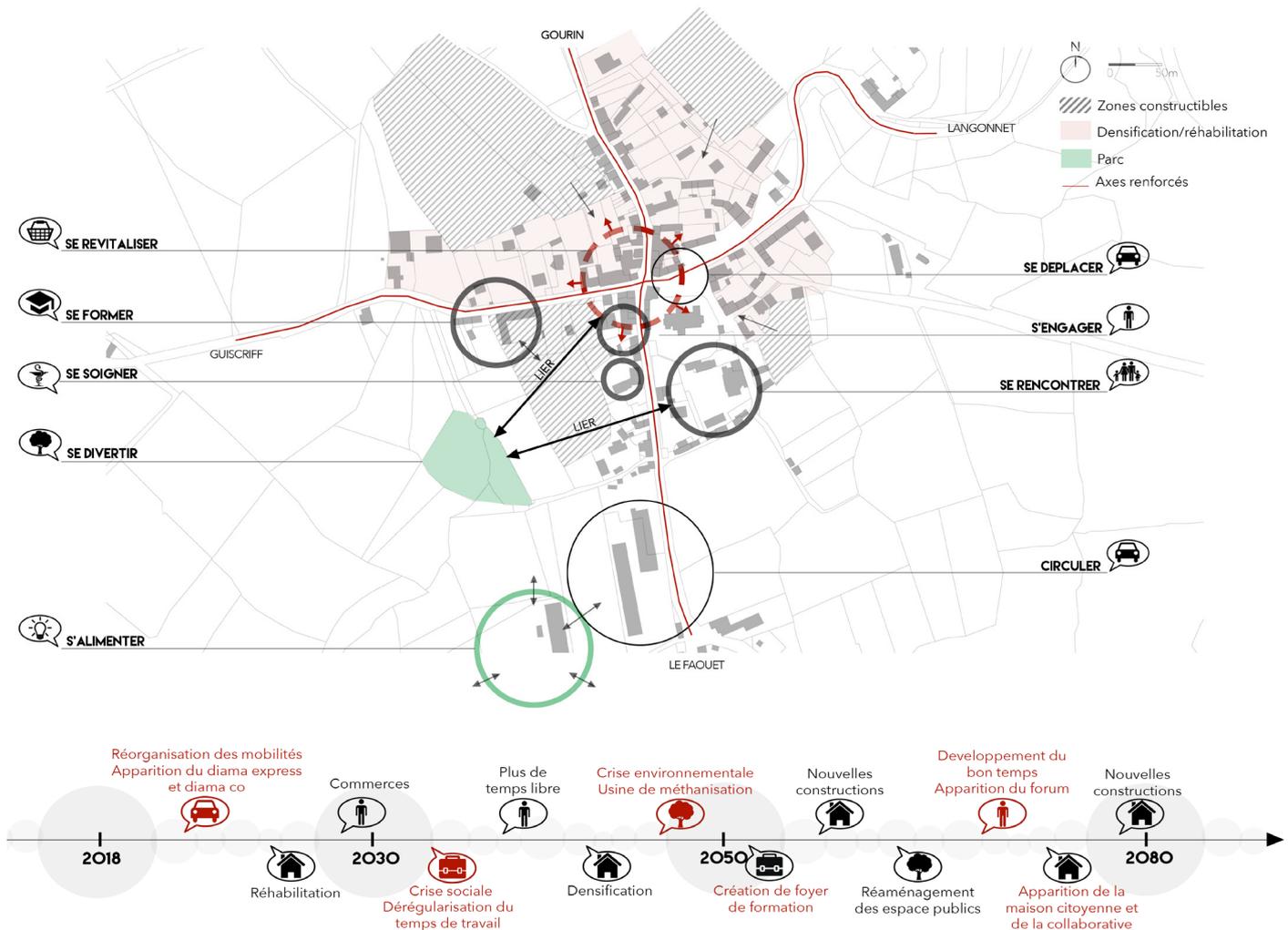
III. PROGRAMMATION ET STRATÉGIE URBAINE : COMMENT ACCUEILLIR CES NOUVEAUX HABITANTS ?

1) Les objectifs liés au projet

Le projet que nous souhaitons mettre en place a pour objectif de permettre le développement de Le Saint, sans impacter son caractère rural. Pour cela, les différents éléments de programmation que nous voulons mettre en place s'insèrent au maximum dans l'environnement. Nous souhaitons créer une véritable filière autour des énergies renouvelables afin d'atteindre une autonomie énergétique. Cette autonomie passe également par la mise en place d'un système économique qui soit viable. Ainsi, nous souhaiterions parvenir petit à petit à un système de formation et d'innovation autour des énergies renouvelables. Enfin, dans notre idée d'hypermobilité, il nous faut prévoir de manière précise les infrastructures nécessaires à la diamagnétique.

Notre projet tente donc de répondre aux enjeux énoncés et retenus à la suite du diagnostic établi sur la commune. Ainsi, nous avons pour but de dynamiser Le Saint en abordant tous les axes essentiels à la mise en place d'un projet durable : économie, social, environnemental, habitat ou encore mobilités.

2) Programmation urbaine



SE DÉPLACER ET CIRCULER

Nous proposons de renforcer les axes existants par le passage du diama-co dans le bourg. Les diama-navettes seront elles présentes sur tout le territoire puisqu'elles fonctionnent sur un système à la demande. Le diama-co empruntera les deux voies principales du bourg : l'axe Nord-Sud et Est-Ouest. Ce sont les deux axes les plus larges et les plus fréquentés, cela semble donc logique de prévoir les infrastructures nécessaires au diama-magnétisme sur des voies assez larges et en bon état. Il est important de noter tout de même que la technologie diama-magnétique ne nécessitent pas d'élargissement des voies ni de restructurations majeures.

Nous proposons également d'implanter sur la place de l'égalise une plateforme multimodale. Celle-ci sera implantée sur un axe stratégique : c'est un des axes les plus fréquentés du bourg. De même, nous verrons dans la suite de la programmation que nous souhaitons créer de l'animation sur la place. La plateforme sera donc située à proximité des différents commerces et donc idéalement placée pour les circulations douces mais également pour le tourisme.

Nous pensons qu'il serait opportun d'utiliser les anciens poulaillers pour le stockage des diama-navettes, le long de l'axe Nord-Sud. Cet emplacement est d'autant plus stratégique qu'il se situe à proximité immédiate de la centrale de méthanisation qui fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du diama-magnétisme.

S'ALIMENTER EN ÉNERGIE

Pour alimenter les véhicules diamas, nous proposons de mettre en place une centrale de méthanisation à proximité du lieu de stockage des diamas. Cette centrale produit de l'énergie grâce à la collecte des déchets sur les différents lieux énoncés plus haut. Celle-ci produit également l'électricité pour les habitants

de la commune ou encore pour les équipements publics. Les agriculteurs qui fournissent les déchets garderont tout de même une partie de ce qu'ils auront produits pour l'engrais.

SE REVITALISER

Nous proposons de créer une nouvelle centralité au sein du bourg. Ainsi, nous souhaitons réinvestir l'espace de l'ancienne boulangerie afin de la remettre en fonctionnement. Sur l'ensemble du bâtiment et en lien avec le projet du groupe L1, les locaux seront mis à disposition pour les commerces tournés vers la restauration.

En face, là où se trouve actuellement l'épicerie de Martine, nous lui proposerons de la racheter ou de la transformer pour l'ouvrir vers notre nouveau quartier. Ainsi, le bar fera le lien entre le bourg et le nouveau quartier. Son statut actuel d'épicerie serait remplacé par un bar à boisson locales. Le bâtiment pourrait également s'étendre par une terrasse donnant sur notre futur quartier d'habitation.

Le bâtiment vacant face à l'actuelle épicerie sera réutilisé pour accueillir de futurs commerces. En effet, l'arrivée de nouveaux habitants permettra aux commerçants de s'installer dans le bourg et de le rendre plus attractif.

Enfin, nous proposons d'améliorer l'actuel restaurant près de l'école et d'exploiter son bâtiment à l'arrière. Pourra s'ajouter une terrasse à l'arrière, donnant sur la place de l'église, à proximité de la plateforme multimodale. Ainsi, on aura une véritable place de bourg au niveau de l'église et à proximité immédiate de la centralité commerciale.

SE FORMER

Comme évoqué pour la stratégie d'aménagement, nous souhaitons mettre en place pour notre projet de la formation et de l'innovation au service du développement durable et de l'autonomie énergétique. Pour cela, nous proposons la mise en place d'un foyer de formation sur notre parcelle. Ce foyer de formation aura donc un objectif double : former à la maintenance des énergies mais également développer la recherche et l'innovation. Nous aimerions l'implanter en lieu de place de l'actuel atelier le long de l'axe Est-Ouest de la commune. Quelques salles de classes pourront être créés. Plusieurs ateliers de maintenance seront implantés sur l'intercommunalité en lien avec le foyer.

L'apparition de la formation dans la commune aura pour effet une diversification des profils sociologiques. En effet, les stagiaires qui viendront se former seront de tout âge. L'objectif est de pouvoir les loger dans les différents lieux réhabilités ainsi que sur notre nouveau quartier. Ces mouvements de populations plus importants apporteront une certaine forme de dynamisme à Le Saint.

SE SOIGNER

Le constat a été fait que l'offre en soins médicaux est faible voire inexistence à Le Saint. En plus d'être contradictoire avec le vieillissement de la population au sein de la commune, cela pose des problèmes d'accès aux soins pour tous. Il nous semble donc nécessaire d'implanter une maison médicale, avec plusieurs spécialités, et dans laquelle les médecins seraient nomades et pourraient se relayer entre les différentes communes. Nous avons pensé tout d'abord à la créer en continuité de la maison partagée des personnes âgées, cependant ce bâtiment est limité en taille et les locaux ne sont pas suffisamment grands. Nous souhaitons que la maison médicale soit dans notre nouveau quartier, afin de faire la jonction avec le bourg et de ne pas centraliser tous les équipements au niveau de la boulangerie et de l'église. De même, des locaux assez grands sont nécessaires et il semble compliqué de trouver un local adéquat dans le bourg.

SE DIVERTIR

Nous voulons prévoir des lieux de divertissement pour les nouveaux habitants de Le Saint. En effet, l'augmentation de la population et le développement de la commune vont faire accroître le besoin de se divertir. -ment et équipements culturels. Afin de subvenir à cela, nous proposons de créer une médiathèque

TROISIÈME PARTIE **PROJET ARCHITECTURAL «AU FIL DU BON TEMPS»**

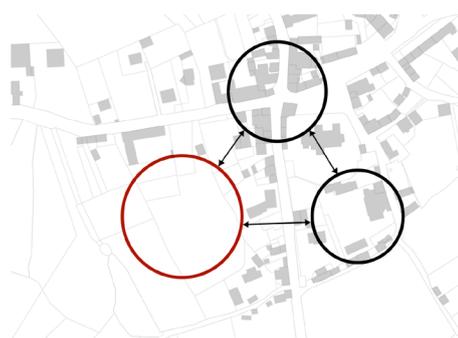
I. PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS DU PROJET

Ce projet vise à répondre à la demande de la mairie de Le Saint qui souhaite créer un nouveau quartier sur la parcelle derrière la mairie. Cependant, nous nous sommes imprégnés au maximum du territoire et du diagnostic afin de réaliser le projet le plus cohérent possible. De même, nous avons souhaité être en concordance avec notre scénario qui propose une ruralité augmentée.

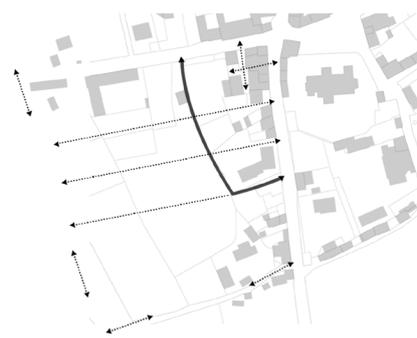
Pour ce projet, nous nous sommes confrontés à la problématique de la topographie. En effet, le terrain a une pente à environ 7%, ce qui nécessite des aménagements spéciaux pour les espaces publics mais aussi la construction de logement. Mais cette pente à des atouts majeurs dans notre projet. Nous avons donc composé avec le dénivelé pour par exemple préserver les vues ou gérer les eaux pluviales.

Enfin, ce projet s'inscrit dans un contexte spécifique. En effet, il s'agit de construire des logements en milieu rural et ainsi de rendre la commune attractive. C'est une nouvelle forme d'habitat pour Le Saint qui doit donc être innovant et basé sur des perspectives et un projet global.

II. INTENTIONS DE PROJET



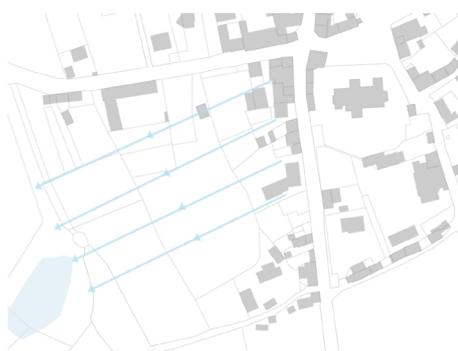
PROPOSER DES LIENS ENTRE SERVICES ET HABITATS



CREER DES CIRCULATIONS



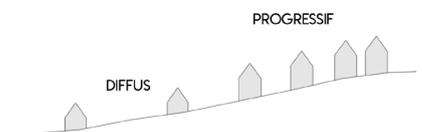
S'APPUYER SUR LA TOPOGRAPHIE ET LA VEGETATION EXISTANTE



GERER LES EAUX PLOUVIALES



RENFORCER LE FRONT BATI AFIN DE TENIR DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES



BATIR UNE INTERSTICE DANS UN MILIEU RURAL

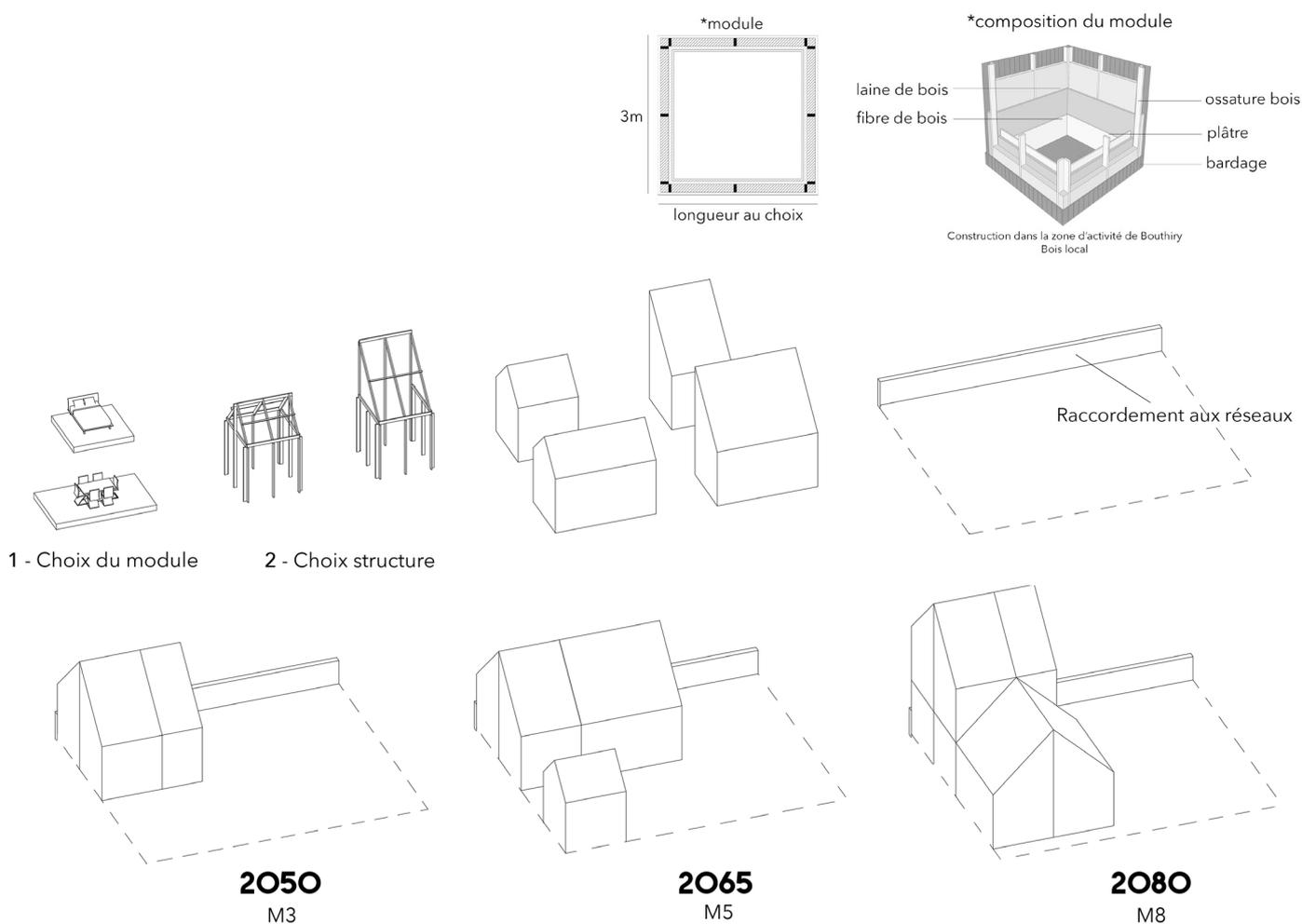
Plusieurs choses ont été prises en compte dans notre projet pour penser l'implantation des équipements et des logements. Tout d'abord, il nous a fallu composer avec la topographie assez importante sur la parcelle. Le paysage et les vues qui sont majeures doivent être conservées, c'est pourquoi nous avons implanté les logements en quinconces de façon à préserver un maximum les vues et l'exposition au sud. Ainsi, les gabarits ont été réfléchis avec précaution de façon à mettre les R+1 en haut de la parcelle et les RDC en contrebas pour les vues. Des percées ont été préservées pour faire la liaison avec le bourg. Ces percées seront également des cheminements piétons. Enfin, étant donné la pente, nous avons dû prévoir des moyens pour gérer les eaux pluviales, dans le sens de la pente pour ne pas contraindre les eaux.

Pour réaliser le plan masse, nous avons donc dû composer avec tous ces éléments pour répondre à toutes les problématiques à chaque fois. Les murs de soutènements sont indispensables dans notre projet pour plusieurs choses. D'une part, ils délimitent des espaces privés, plus intimes pour les habitants. De même, ces murs permettent de faire passer le réseau à l'intérieur. Chaque logement peut ainsi se raccorder aux réseaux et s'adossant au mur. Pour ne pas gâcher les vues, les hauteurs seront adaptées en fonction de la topographie.

Trois types de logements seront créés pour répondre à la demande et aux besoins de tous :

- Des diama-habitat, qui sont des logements mobiles basée sur le principe des tiny-house.
- De l'habitat modulable.
- De l'habitat fixe, principalement des maisons partagées en logement collectif.

III. PRINCIPE CONSTRUCTIF



Nous avons choisi d'exploiter la trame verte et bleue de la commune pour notre principe constructif. Pour cela, nous souhaitons avoir une ossature bois qui provient de cette trame verte. Le bois est ensuite transformé à Bouthiry qui comme vu précédemment, se développera autour de la filière bois. Afin de faciliter la construction des modules, l'ossature bois sera organisée selon des trames de trois mètres de large et une longueur ajustable en fonction de chaque module. Cette ossature en bois permet à la fois de se différencier du contexte, tout en gardant une forme de bâti similaire et en utilisant le potentiel de la commune. Pour garder une certaine continuité avec le bâti existant, les toits seront en ardoise. Concernant l'isolant, nous utilisons une fois de plus la trame verte. La laine et la fibre de bois seront utilisées et proviendront directement de la commune ou de l'intercommunalité.

IV. FOCUS SUR LES ÉVOLUTIONS DU QUARTIER

2018-2030



Nous nous sommes tout d'abord préoccupés de la centralité du bourg dans notre projet. En effet, c'est le développement de cette centralité qui permettra à notre projet d'ensemble d'aboutir. L'attractivité générée par cet espace central dans le bourg sera déterminant dans le dynamisme de la commune. C'est pourquoi nous avons souhaité réhabiliter ces espaces et implanter de nouveaux logements dans cette centralité en poursuivant le front bâti.

Ainsi, nous souhaitons réhabiliter l'actuelle mairie et le bâtiment attenant qui est actuellement vacant. Dans la continuité de ces deux espaces, l'épicerie de Martine sera réhabilitée également. L'épicerie actuelle accueillera le bar à boissons locales et l'actuelle mairie la collaborative et la maison citoyenne. À l'arrière du bar qui sera traversant et ouvert sur notre parcelle, un belvédère sera créé pour profiter de la vue. Une gosse terrasse sera donc adossée au bar.

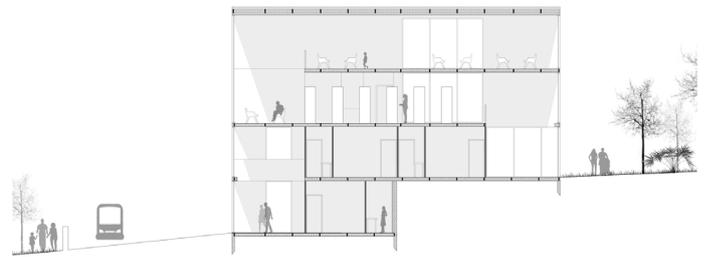
Concernant le bâti, nous proposons de réaliser une continuité du front bâti pour cloisonner l'espace à l'arrière qui prendra la forme d'une place sur notre nouveau quartier. Ce front bâti tiendra donc notre parcelle sur laquelle s'implante notre projet architectural. Dans ce front bâti ce sera des logements collectifs sous forme de maisons partagées, pour accueillir stagiaires, jeunes travailleurs, personnes âgées, etc.

Aux alentours de 2030, l'équipement public qui structure le centre de notre parcelle. C'est à la fois une réponse à l'EPHAD et une structuration de la place. On y trouvera au rez-de-chaussée une maison médicale et une médiathèque dans les étages. Un potager se greffera également sur la place à proximité de ce nouvel équipement. C'est un point stratégique car cela apporte de la mixité fonctionnelle au quartier et fait une liaison avec le reste du bourg et notamment la nouvelle centralité.

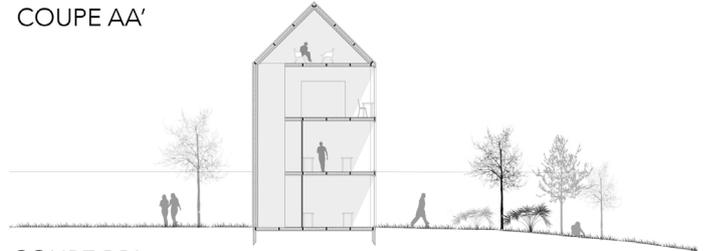
LE NOUVEL ÉQUIPEMENT - MAISON MÉDICALE ET MÉDIATHÈQUE



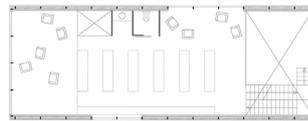
PLAN RDC 0 3m



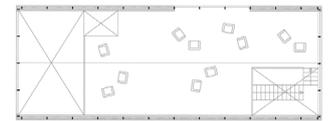
COUPE AA'



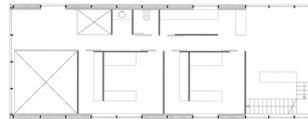
COUPE BB'



R+2



R+3



R+1

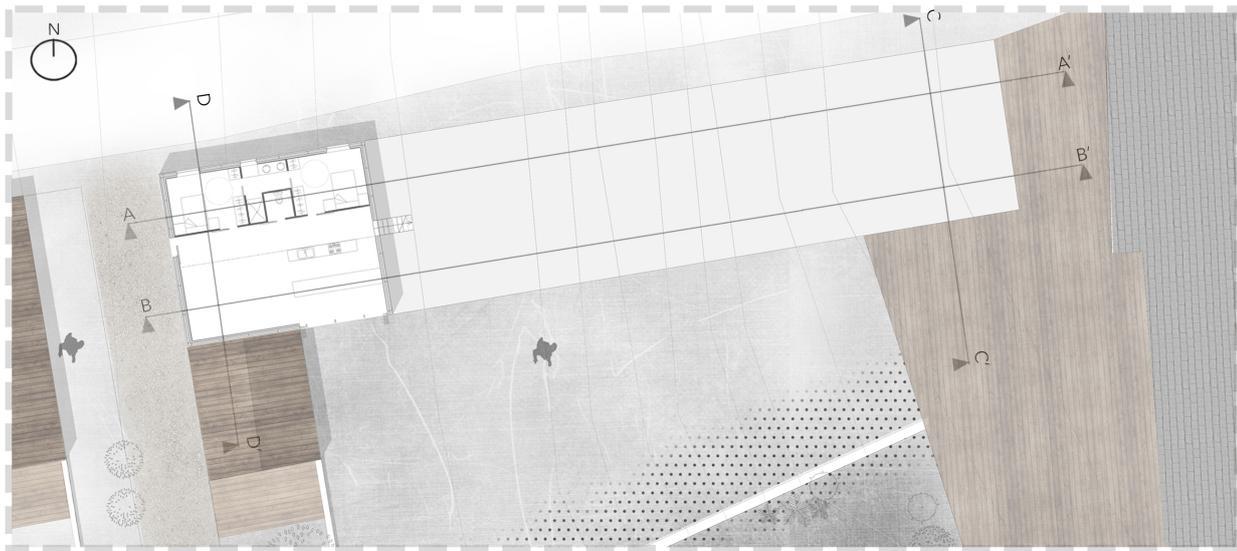
Grâce à la topographie, deux entrées seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'équipement sera donc composé de deux rez-de-chaussées, où on y trouvera la maison médicale. Au plus bas niveau, nous souhaitons y mettre une infirmerie et une salle d'attente. Pour ne pas être qu'un lieu d'attente nous proposons que cet espace serve également de salle d'exposition. Cet espace bénéficiera de vues sur le paysage et de percées sur la bibliothèque au-dessus.

Dans le niveau supérieur, les différents médecins disposeront de trois bureaux de 20m² chacun environ. Pour mixer les fonctions, le lieu de collecte et distribution des livres.

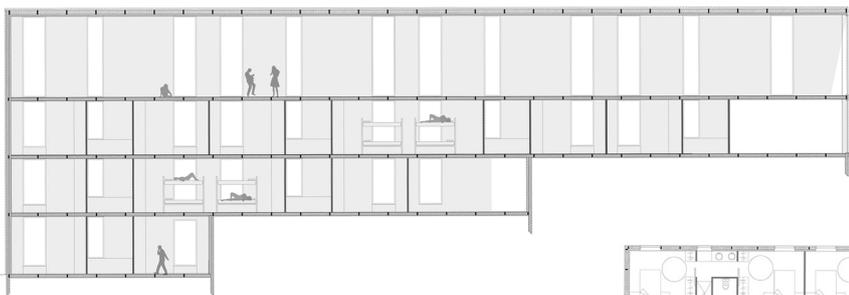
Les deux niveaux supérieurs seront réservés à la bibliothèque, avec des jeux de double hauteur pour faire entrer la lumière et créer des ambiances différentes. Les espaces avec les étagères seront plus resserrés avec une prolongation de la cloison au-dessus pour ne pas avoir d'impact du soleil sur la préservation des livres. Les espaces de détente et de lecture seront eux plus larges.

Au dernier étage sous pente, un grand espace de consultation sera à disposition des habitants avec des percées sur le potager partagé. Le coin lecture pour enfant a volontairement été placé avec la vue sur le belvédère car c'est un espace plus dynamique. À l'inverse, les espaces pour adultes auront la vue sur le paysage car cela nécessite plus de calme.

LA MAISON PARTAGÉE

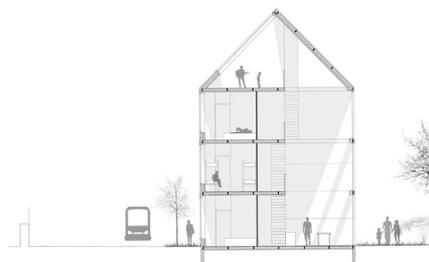
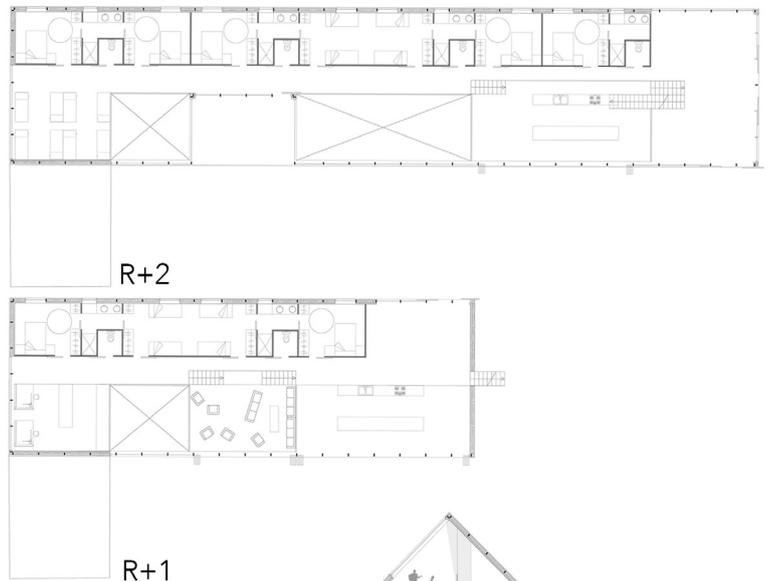


PLAN RDC 0 3m

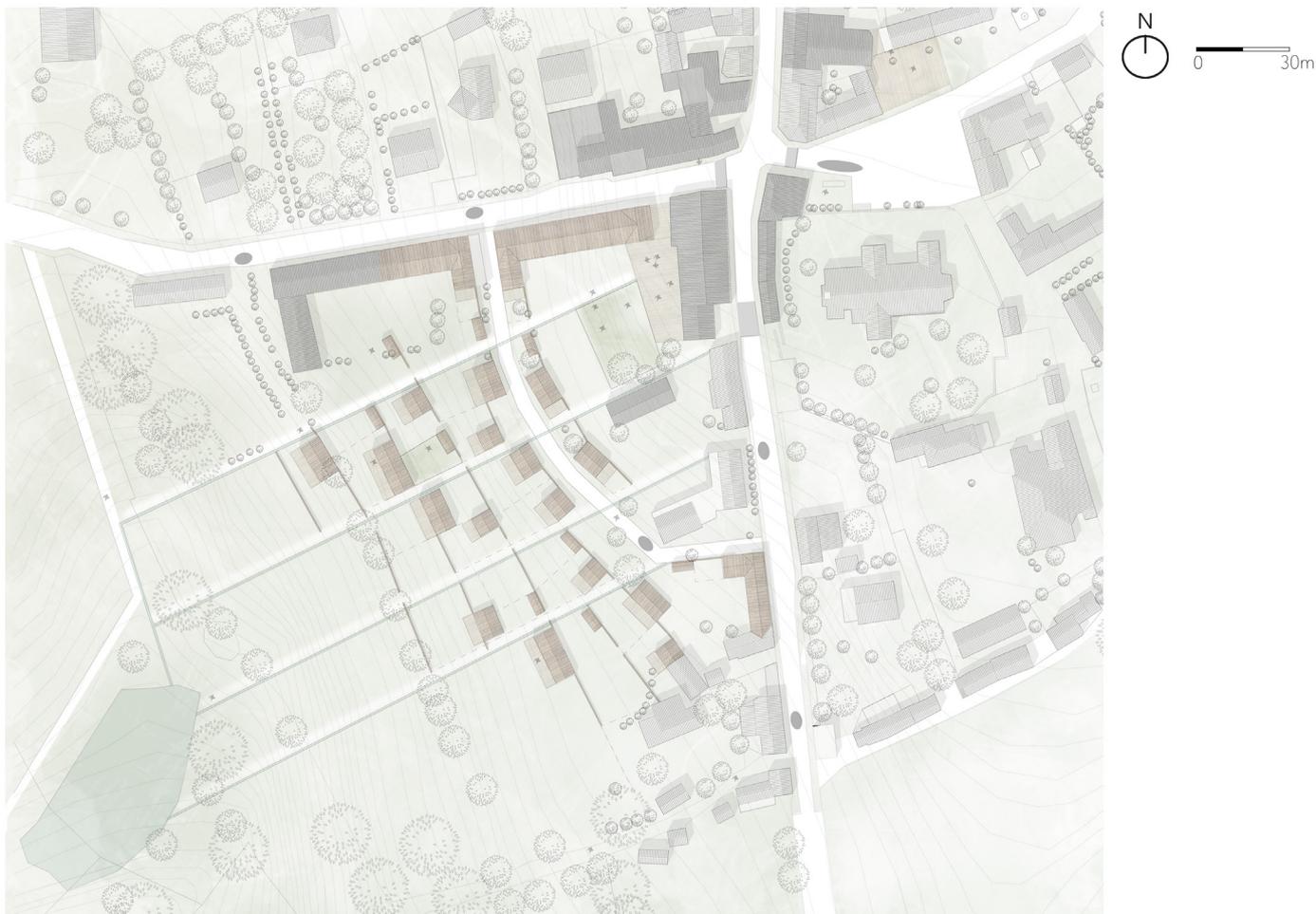


COUPE AA'

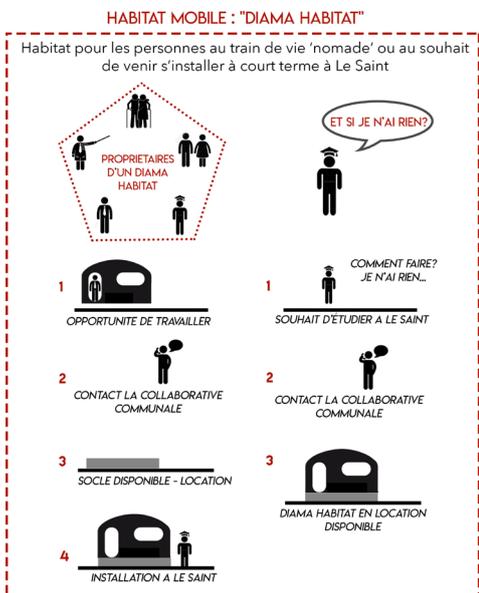
La maison partagée sera composée de 11 chambres et pourra accueillir jusqu'à 34 personnes. Comme pour l'équipement central sur la parcelle, plusieurs rez-de-chaussées seront accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à la pente. Elle comprendra deux dortoirs et des chambres individuelles. Nous avons mené une réflexion sur l'orientation afin de disposer les pièces de vie au sud avec une percée sur le belvédère. Le rez-de-chaussée peut s'ouvrir totalement sur l'extérieur afin d'accueillir les habitants. Cela formera une pièce ouverte à tous et en prolongement de l'espace public extérieur. Au rez-de-chaussée, une grande salle à manger commune sera installée et équipée tandis qu'aux étages des bureaux et salons communs seront orientés au sud. Les chambres seront au nord mais cette exposition permet de rendre ces pièces plus intimes. Les pièces publiques et privées seront donc séparées par les espaces de circulation afin de limiter les contacts rapides avec les pièces communes plus bruyantes. Pour l'organisation, on trouvera à chaque fois deux chambres accolées avec une salle de bain partagée.



COUPE DD'



Cette période verra l'apparition du diama-habitat. Ceux-ci se fixeront sur les murs de soutènement pour se raccorder aux réseaux et s'alimenter. Des socles seront prévus pour les accueillir. Pour ceux qui ne possèdent pas de diama-habitats, deux seront disponibles à cette période puis d'autres s'ajouteront petit à petit. Les personnes qui disposent de leur propre diama-habitat pourront venir se poser sur le socle. Les socles seront la propriété de la collaborative.

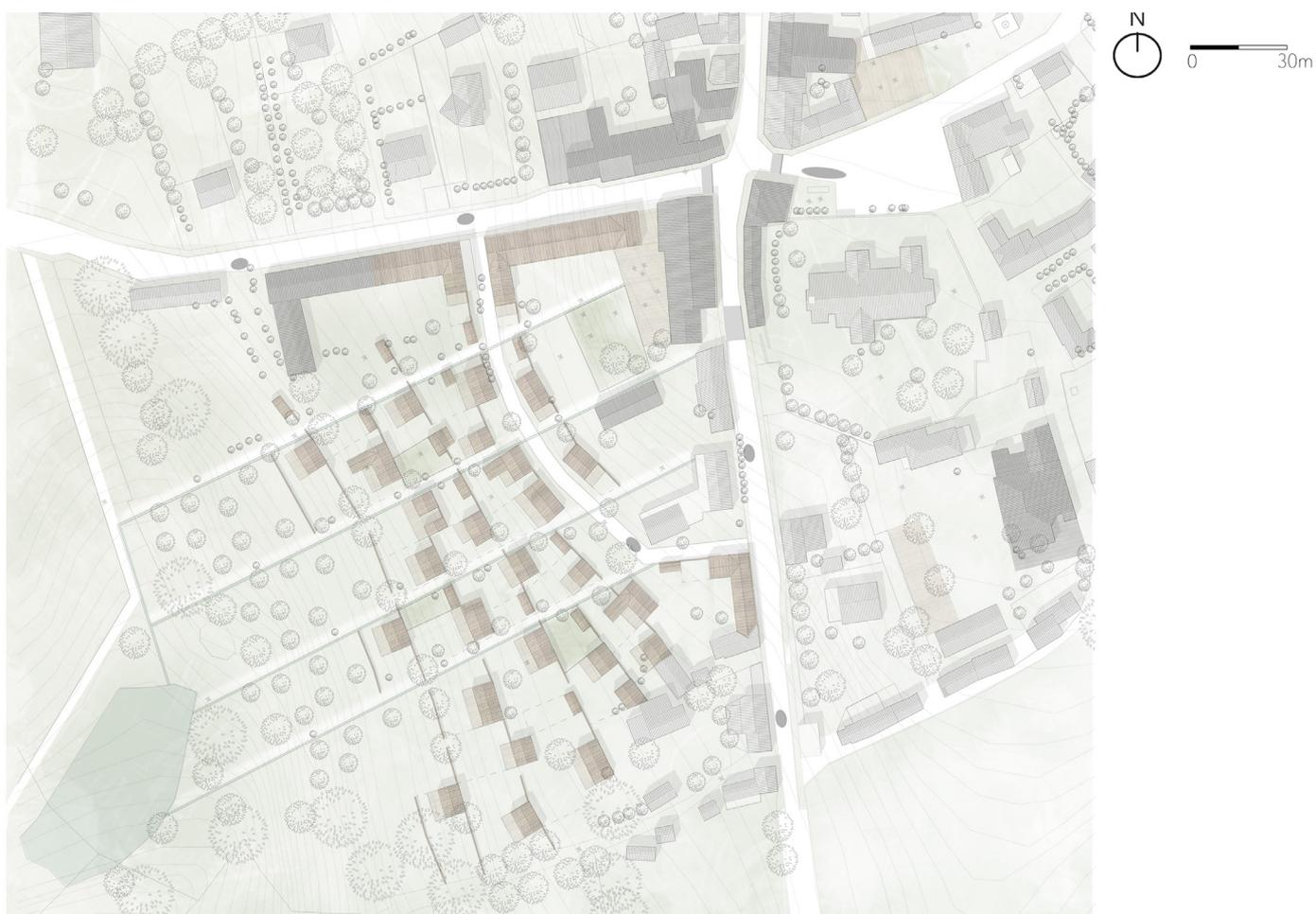


Nous prévoyons également l'apparition de logements individuels sur notre parcelle. Cet habitat sera modulable pour s'adapter aux évolutions des ménages. L'implantation des logements s'est faite en fonction des strates et du sens de la pente afin de s'insérer au mieux dans le paysage. Ainsi, nous avons tenu compte des vues en implantant les logements en quinconce. Les habitations ont tous une exposition au sud également.

COMMENT SE DÉROULE LA MISE EN PLACE DES LOGEMENTS ?

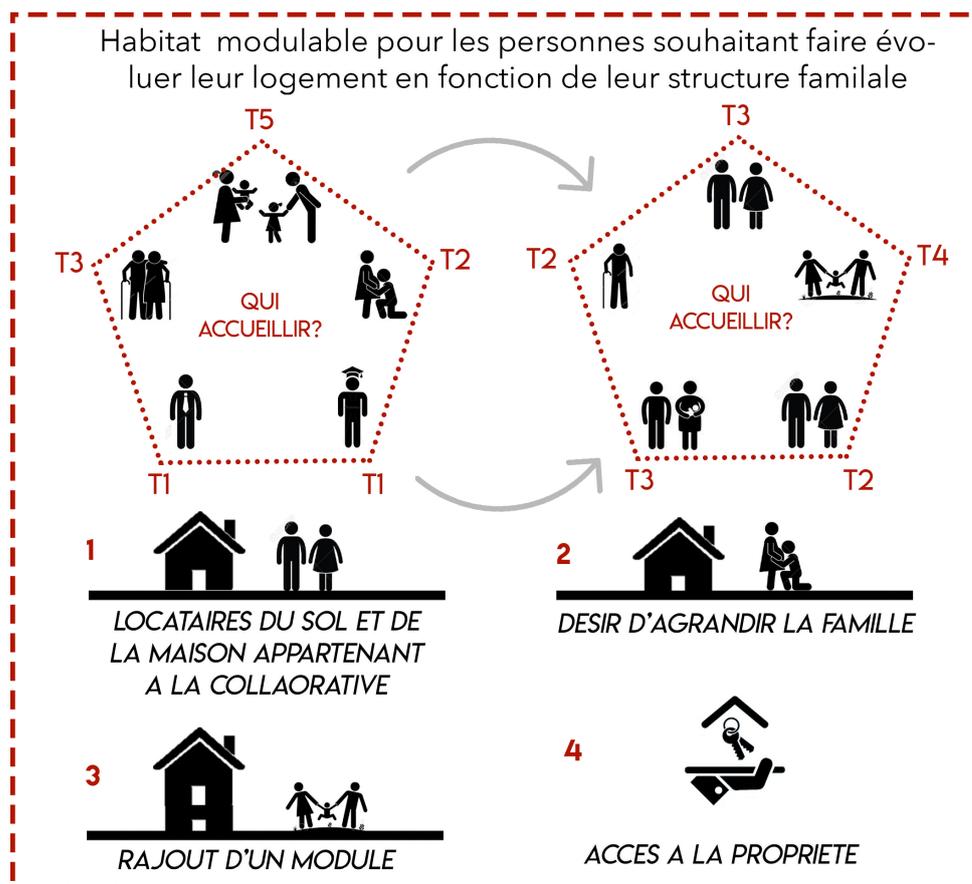
Les futurs habitants seront locataires d'une parcelle à la collaborative et viendront implanter des blocs de logements modulables dessus. Pour cela, ils choisiront leurs modules à Bouthiry. Ils choisiront la longueur des modules en fonction de leurs besoins, qui font tous 3 mètres de large. A partir de cela les modules seront assemblés entres eux. Les futurs habitants seront locataires des modules jusqu'à ce qu'ils deviennent propriétaire s'ils le souhaitent. Pour respecter nos intentions de projet, une réglementation sera instaurée pour définir des hauteurs maximums en fonction du zonage sur la parcelle, mais également une surface au sol maximale.

2050-2080



L'habitat entre 2050 et 2080 continuera à se développer. On aura une densification des logements, des nouveaux socles disponibles pour les diamas-habitats et des évolutions dans les typologies en fonction des modules ajoutés ou enlevés. Ainsi, les logement s'étendrons vers le parc mais de manière limitée.

HABITAT MODULABLE



Exemple de cas particuliers :

1^{er} exemple : « Je suis un couple de personnes âgées et j'habite à Le Saint. Pour créer ma maison dans le nouveau quartier du bourg, j'ai été conseillé par un architecte de Bouthiry. Ainsi, mes modules humides et mes espaces de nuit se trouvent à l'est le long des murs de soutènement pour permettre le raccordement. Cette organisation permet d'orienter les pièces de vie au sud et vers le paysage. On dispose d'une chambre à l'étage pour accueillir les stagiaires. Au rez-de-chaussée, nous avons notre propre chambre. En 2060, nous avons accueillis notre fils qui vient travailler à Le Saint. Nous avons donc construit une dépendance et créer un salon commun à tous les habitant de la maison. »

2^{ème} exemple : « Nous sommes un couple avec 3 enfants, 4 chambre dont 3 à l'étage et des pièces de vies. Nos trois enfants sont partis étudier ailleurs entre 2050 et 2063. Nous avons donc supprimé deux modules chambres car la maison était devenue trop grande pour nous deux. »

CONCLUSION

Nos stratégies et notre projet s'intègre parfaitement dans l'objectif d'un bourg rural mais en évolution. Le projet architectural prévoit en effet une densification tout en respectant le caractère rural et le caractère du bourg de la commune.

Nos stratégies et notre projet architectural sont en constante évolution pour petit à petit venir dynamiser le bourg et le transformer en préservant son image. C'est pourquoi nous avons disposé plusieurs murs de soutènements vide qui peuvent accueillir de nouvelles constructions à l'avenir. Les plans et la forme urbaine de notre quartier ne sont donc pas figés et s'inscrive dans un potentiel de développement de la commune à long terme.

BIBLIOGRAPHIE

- Site de la Communauté de communes du Pays du Roi Morvan
- Carte communale de Le Saint
- Diagnostic Territorial
- ScOT Pays Roi Morvan
- PLUI Roi Morvan Communauté
- INSEE – base logement (2014) et base population (2017)
- Cadastre.gouv
- Documents DDTM 56 Déplacements domicile travail
- Entretiens auprès des habitants, commerçants, associations
- Géoportail
- Google maps
- Arte reportage « Tiny house, une maison à emporter »
- Cerema, article «le Mené, un territoire à énergie positive en 2030» (23/09/2014)
- Télégramme, article «Le Mené vote pour l'autonomie» (10/05/2010)
- Ouest France, article «Le Mené. 2025 : l'objectif autonomie énergétique engagé» (16/09/2016)

